

# VERS LE DEVELOPPEMENT D'UN REPERTOIRE DE QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

**CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES PROPOSÉES:**

## Introduction

L'atelier en ligne « vers le développement d'un répertoire de qualifications de la formation professionnelle en Tunisie » a eu lieu le 20 octobre 2021, organisé conjointement par l'ETF et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Tunisie.

Ce webinaire fait partie des activités de coopération entre l'ETF et le Ministère (MEFP) qui portent sur le développement d'un répertoire des qualifications de la formation professionnelle et s'intègre dans la réforme de la Formation Professionnelle en Tunisie.

## Objectifs

Les objectifs du webinaire étaient les suivants :

- Aboutir à une compréhension commune des objectifs du répertoire soutenant à la fois la formation professionnelle et la CNQ
- Partager des expériences étrangères pertinentes (Slovénie et Portugal)
- Discuter de l'architecture du répertoire proposée
- Utiliser les piliers Europass
- Focaliser sur l'annexe 6 de la recommandation du CEC et sur la manière dont les référentiels de certification pourraient être définies
- Aborder l'aspect de la gouvernance : le rôle de la Commission permanente de coordination de la FP ainsi que les commissions sectorielles qui y émanent
- Définir les prochaines étapes communes et l'accompagnement de différents projets (synergies et complémentarités)

## Principales conclusions

Le webinaire s'est déroulé dans la matinée du 20 octobre et il a inclut deux grandes sessions, une première session de cadrage et de partage d'expérience et une deuxième session de discussion et de travail en groupe.

Pendant la première session, les présentations ont bien mis en évidence : i) l'articulation entre le répertoire et la réforme de la FP ; ii) l'importance du répertoire et l'avancement de la réforme du système de qualifications en Tunisie, iii) le contexte du système de qualifications en Tunisie et en relation avec les cadres régionaux de certifications.

La partie dédiée au partage a suscité un grand intérêt, avec les exemples de la Slovénie et du Portugal qui ont montré d'une manière pratique les solutions adoptées, y compris les liens avec le cadre national des certifications, l'architecture, quel type de certifications faisaient partie du répertoire, comment les certifications pouvaient être recherchées et étaient représentées, comment les certifications ont été placées dans le répertoire et comment le répertoire était gouverné et administré.

Les groupes de travail se sont focalisés sur deux thématiques : Groupe A) les éléments clés de l'architecture d'un répertoire et groupe B) la gouvernance du répertoire.

### **Principales conclusions du groupe A :**

Dans le groupe A, les principales questions abordées étaient les suivantes:

- Quel type d'information doit être inclus dans le répertoire pour la Tunisie ?
- Quelles sont les prochaines étapes ?

## Développer la vision et mobiliser les parties prenantes et le grand public

- Il y a un très fort soutien pour l'utilisation de l'expérience européenne et pour l'établissement des liens avec l'Europe. Liens qui revêtent une importance particulière pour les jeunes, pour les opportunités offertes de migration légale et la mobilité et renforcent la portabilité et la confiance dans les certifications tunisiennes.
- L'importance de développer un système tout au long de la vie pour créer des trajectoires pour les individus d'expérience d'apprentissage continu, n'a pas été soulevé. Il est suggéré de continuer cette discussion et l'approfondir pour mieux comprendre les potentialités
- Le but et la portée du répertoire nécessite d'être expliqué et discuté davantage, pour une plus grande compréhension.

## Comprendre les besoins et les attentes des utilisateurs potentiels

- Il est nécessaire d'effectuer une analyse des utilisateurs potentiels et de ce qu'ils attendent du répertoire; cela pourrait aider à tester quelques idées pour les prochaines étapes
- Les groupes d'utilisateurs peuvent varier
  - En Slovénie, l'objectif était d'atteindre le grand public, l'approche a consisté à simplifier autant que possible et à laisser intacts les répertoires plus spécialisés, par ex. les répertoires des référentiels d'emploi
  - Au Portugal, l'objectif est davantage d'informer les professionnels. Les compétences clés ne seraient pas simplifiées lorsque les fichiers PDF actuels seraient transformés en données. Les professionnels auraient besoin d'informations plus complètes et ils agiraient en tant que traducteurs de ces informations

## Identifier le type d'informations et les liens avec d'autres systèmes

- Il faut faire un bon diagnostic de ce qui est disponible en Tunisie, cela ne concerne pas seulement les référentiels existants, mais il faut inclure d'autres sources d'information et bases de données. Une mention particulière a été faite du travail de développement d'une plateforme d'orientation professionnelle développée avec l'appui de la BM
- Il y a besoin de clarté sur les types d'informations que le répertoire pourrait inclure. Les définitions européennes en termes de spécifications, d'opportunités et de réalisations individuelles sont à cet égard utiles
- Il faudra convenir sur les informations qui pourraient éventuellement entrer dans le répertoire et quelles seraient les informations essentielles. Il s'agit bien d'homogénéiser, de standardiser, d'unifier et de raccourcir les informations.
- Le processus doit être lancé progressivement à partir d'un groupe central qui va au-delà de l'équipe actuelle du MEFP. Il y a un fort intérêt à coopérer

## Principales conclusions du groupe B :

**Note:** Tel que c'est promulgué par la loi 2008, il existe un chevauchement entre les missions stratégiques et les activités opérationnelles dans la mesure où l'approbation des normes de diplôme et la restructuration des centres de formation passent par la CPCFP alors qu'ils devraient être du ressort des commissions sectorielles seulement de même pour l'octroi de l'habilitation qui passe par la CPCFP alors que ça devrait se faire au niveau des commissions régionales. D'un autre côté on remarque le manque de clarté des missions stratégiques à allouer à la CPCFP comme les liaisons à établir avec les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, les liaisons avec l'international, les réformes à apporter au répertoire, etc.

Le groupe B a discuté principalement les questions suivantes :

- quelles sont les institutions et les organisations qui doivent être impliquées dans les décisions stratégiques
- quelles sont les institutions et les organisations qui doivent être impliquées dans les activités opérationnelles quotidiennes
- Quelles sont les prochaines étapes ?

**Pour les décisions stratégiques** les institutions/acteurs/organismes suivants ont été évoqués :

- Tous les ministères concernés (agriculture, défense, agence formation aux métiers du tourisme, etc.) + directions et centres techniques
- Partenaires sociaux
- Commission Permanente de Coordination de la Formation Professionnelle (CPCFP)
- Commissions sectorielles
- Associations de secteur/sous-secteur
- Organisations professionnelles agricoles (GDA, SMSA)
- **Chef de file:** ministère de l'emploi et de la FP, DG des normes et certifications

**Pour les décisions opérationnelles**

- Commission permanente (CPCFP) - DG des normes et certifications Commissions sectorielles (direction générale de partenariat) et commissions régionales (Directions régionales)
- CNCFP

## Prochaines étapes proposées:

1. Développer la vision et mobiliser les parties prenantes et le grand public (organisation de rencontres – en ligne et en présentiel - de sensibilisation et de discussion) – appui de supports type brochures. – préparation du contenu de la brochure (décembre-janvier) ; première réunion en présentiel (fin janvier) conjointement avec une mission de l'ETF en Tunisie ; les autres réunions seront organisées en ligne ou en forme hybride.
2. Analyser et identifier les acteurs et utilisateurs potentiels et leurs attentes du répertoire
3. Identifier le type d'informations à intégrer dans le répertoire et les liens avec d'autres systèmes au niveau national comme le référentiel Tunisien des Métiers et des Compétences...et au niveau international via l'Europass.
4. Autres consultations et renforcement des capacités
  - Prévoir une réunion sur l'avancement du projet de la réforme et comment faire la transition d'un système à l'autre
  - Organiser d'autres réunions avec les collègues du Portugal et de la Slovénie pour approfondir leur exemple. Si possible cet échange devrait se faire en présentiel.
  - Actions de sensibilisation au niveau national, sectoriel, local (y compris les centres de formation)
5. Explorer les liens et l'accompagnement de projets/initiatives internationaux/européens (comparaison avec CEC, ACQF, IRADA, THAMM)
6. Mettre en pratique les actes juridiques
  - Loi 2008 – mise en œuvre/mise en place? (calendrier?)/ révision?
  - Décret 21-39 sur la CNQ – développement d'un arrêté/acte juridique portant sur la création du répertoire
  - Commission permanente – texte juridique révisé, prêt
  - Commissions sectorielles – textes juridiques prêts
  - Commissions régionales - textes juridiques prêts